

EUCC-FRANCE

Actualités



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

Participation au festival “Si la mer monte...” île TUDY, 23 et 24 mai 2026

SI LA MER MONTE....

Participation **des représentants d'EUCC-France au Festival «Si la mer Monte»**, à l'île Tudy, les samedi 23 et dimanche 24 Mai 2026 pour la 17ème édition de cet évènement. Organisé chaque année, chaque week-end de Pentecôte par l'Association EFFET MER, le festival avait pour thème «**Martinique et littoral breton**». L'Association se donne pour mission « d'informer et de divertir, citoyens comme élus, des implications de la montée inéluctable du niveau de la mer, en France et dans le monde, et des conséquences des dérèglements climatiques ». A ce titre, elle accueille chaque année des invités de divers pays et rivages rencontrant des problèmes similaires.

Après avoir échangé à plusieurs reprises avec le vice-président, Denez l'Hostis, en vue d'un éventuel partenariat entre EUCC-France et Effet-Mer, **Patrick Bazin**, trésorier et **Christine Lair**, vice-présidente ont participé à ce festival qui a réuni une bonne centaine de personnes, venues s'informer des problématiques martiniquaises et des solutions spécifiques pour s'adapter à l'érosion côtière et à la submersion marine. [Lien vers le compte-rendu](#)

40 ANS DE LA LOI LITTORAL, VERS DE NOUVELLES TENTATIVES D'ASSOUPPLISSEMENT ?

À l'initiative du groupe Union Centriste, le Sénat a créé une mission d'information sur le thème : “Loi Littoral, Loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ?” Comment ces “deux lois ambitieuses, contemporaines, mais aux objectifs et au contenu en réalité assez différents”, peuvent “continuer à répondre aux enjeux actuels de protection et de développement des territoires littoraux et de montagne, qui ne sont plus exactement les mêmes qu’il y a 40 ans” ? C'est la question à laquelle cette mission devait répondre.

Le rapport de la mission d'information, auquel EUCC a été appelé à contribuer, a été adopté le 7 juillet 2026.

L'essentiel du rapport :

<https://www.senat.fr/rap/r25-858/r25-858-syn.pdf>

Le rapport :

<https://www.senat.fr/rap/r25-858/r25-8581.pdf>

[La contribution d'EUCC](#)

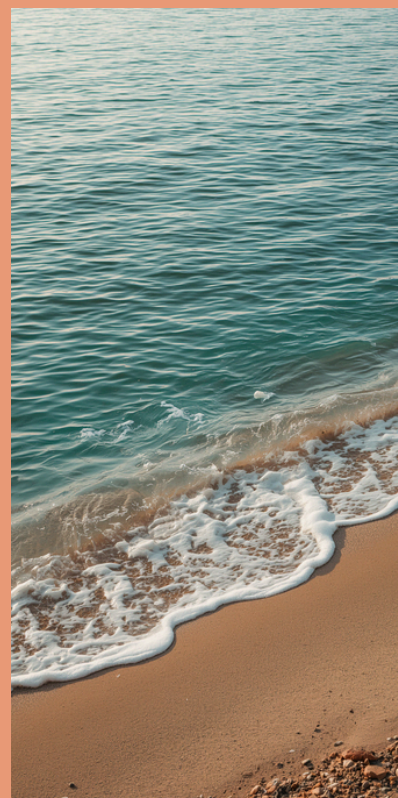


Credit photos : Bertrand Duport

EUCC-FRANCE

**Rejoindre
l'association**

<https://euccfrance.org/>



ATELIER CÔTE CATALANE

18 et 19 juin 2026



Crédit photos : Bertrand Duport

ENJEUX ACTUELS :

Érosion du trait de côte
et des falaises
Submersion marine

LIVRET-GUIDE CONSULTABLE ICI

COMPTE-RENDU A VENIR

EUCC-France s'est rendu pour une première fois sur le littoral catalan. Ce territoire présente une dualité marquée entre côte rocheuse et côte sableuse. Du Cap Leucate au Racou, c'est une côte basse, sableuse et lagunaire. Elle est vulnérable à l'érosion (recul du trait de côte) et à la submersion marine car l'altitude y est souvent proche du niveau de la mer. Une urbanisation touristique dense et proche des plages, a été initiée par l'Etat dans les années 60, ce qui la rend maintenant assez vulnérable aux effets prochains du dérèglement climatique.

Du Racou à Cerbère, la côte rocheuse escarpée est globalement protégée contre la submersion de grande ampleur, mais elle est exposée aux éboulements et à l'érosion des falaises. La vulnérabilité se concentre en outre sur quelques plages de poche comme à Collioure ou l'anse de Paulilles.

En partenariat avec l'ObsCat, observatoire de la côte sableuse catalane, de l'ObsRoc, observatoire de la côte rocheuse catalane, le BRGM et le Parc naturel marin du golfe du Lion, avec la participation du CEFREM de l'université de Perpignan Via Domitia, EUCC-France a parcouru plusieurs sites de la côte radieuse et de la côte vermeille.